



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESSTALIS : l'enjeu du pluralisme de la presse en France !

La diffusion de la presse en France est majeure au regard de l'impérieux besoin de maintenir, sur l'ensemble du territoire national, une diversité des presses.

Or, le Tribunal de commerce de Paris pourrait décider, aujourd'hui même, d'une liquidation partielle de Presstalis, le principal distributeur de presse en France.

La CGT milite pour que l'ensemble des solutions permettant, tout à la fois, un développement de la diffusion des presses et un maintien de l'emploi, soient trouvées.

Les problèmes financiers de Presstalis sont abyssaux et la crise de la presse, accentuée par la pandémie mondiale, oblige à revoir l'ensemble des méthodes de fabrication, d'impression et de diffusion.

Des solutions existent pour la pérennisation de l'activité : orienter les aides vers les titres qui en ont réellement besoin ; susciter le développement et l'innovation éditoriale pour une plus grande proximité avec les lecteurs, etc.

Un décret a officialisé, mercredi dernier, un prêt de 35 millions d'euros supplémentaires, au titre du programme du Fonds de développement économique et social (FDES). Ce prêt s'ajoute aux 33 millions mis en place pendant le confinement. Le montant total de l'intervention de l'État se porte à hauteur de 68 millions d'euros.

Particulièrement dans ce contexte et au regard du niveau d'investissement de l'État, tous les scénarios doivent être étudiés par le tribunal afin de permettre la diffusion des presses, comme cela est le cas en France depuis 1947.

Parmi ces scénarios, la coopérative des magazines a décidé de faire une offre de reprise pour la SAD (Société d'agences et de diffusion, principale filiale de Presstalis) en complémentarité de celle déjà effectuée par la coopérative des quotidiens. Celle-ci doit être regardée et étudiée avec la plus grande bienveillance.

Pour cela, la CGT demande au Tribunal de commerce de prendre toutes les dispositions pour ne pas prononcer la liquidation de la SAD afin de permettre à l'ensemble des scénarios de reprise et de maintien de l'activité, d'être étudiés.

La CGT alerte depuis longtemps sur la dégradation du système de distribution de la presse et sur l'urgence à revoir les règles d'attribution des aides.

Il faut construire immédiatement un plan d'urgence pour préparer « le monde d'après ». Un monde où l'information redeviendra indépendante des pouvoirs de l'État et de l'argent. Un monde où pourront se renforcer et se pérenniser toutes les formes de presse et garantissant tous les moyens d'une distribution pluraliste sur l'ensemble du territoire.

Montreuil, le 15 mai 2020